

Recherche d'assesseurs pour les élections des 12 et 19 juin 2022



La Ville de Colomiers recherche des assesseurs bénévoles pour tenir les bureaux de vote pour les élections législatives des dimanches 12 et 19 juin 2022.

Chaque bureau de vote, ouvert de 8 heures à 20 heures, est composé d'un président et de deux assesseurs, ainsi que d'un secrétaire. La Ville de **Colomiers compte 25 bureaux de vote**, réparties sur 9 sites.

Rôle des assesseurs

Le rôle des assesseurs est de veiller au bon déroulement du scrutin. Parmi leurs missions, les assesseurs doivent vérifier le document d'identité de l'électeur, faire signer la liste d'émargement et suivre le dépouillement du scrutin.

*"Colomiers a la chance de compter sur de nombreux Columérins et Columérines qui, année après année, se mobilisent pour les élections, rappelle Mme Karine Traval-Michelet, Maire de Colomiers et Vice-Présidente de Toulouse Métropole. Cependant, 2022 est une année électorale qui compte quatre dimanches de scrutin avec, notamment, des élections législatives qui se tiennent durant deux dimanches consécutifs : dans ce contexte, la candidature de nouveaux assesseurs facilite l'organisation des bureaux et permet la rotation des assesseurs. En tant que membre d'un bureau de vote, **les assesseurs participent à un acte citoyen en assurant le bon déroulement des élections.**"*

Contact

Les personnes souhaitant remplir cette mission doivent être inscrites sur les listes électorales en Haute-Garonne. Elles sont invitées à transmettre leurs coordonnées sur elections@mairie-colomiers.fr

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr